



# TRIP printemps 2022

1<sup>er</sup> & 2 juin

## Allocution de Sylvain Rouri, OVHcloud

Sylvain ROURI, Directeur exécutif d'OVHcloud



*(Retranscription, seul le prononcé fait foi)*

### Sylvain ROURI, Directeur exécutif d'OVHcloud

J'essaierai d'être succinct et clair sur ce sujet de la souveraineté. D'abord, quelle est la réponse à la question : un hébergement local des données peut-il suffire ? C'est simple, c'est non, mais je vais développer.

OVHcloud est une entreprise fondée en 1999 à Roubaix par Octave Klaba et qui a fait son entrée en bourse en octobre 2021. Comptant 2 700 collaborateurs dans le monde aujourd'hui, la société opère 33 datacenters qui sont fournis en matière première de la puissance IT (donc du cloud), au moyen d'usines qui fabriquent et assemblent ces machines directement.

S'il y a bien une définition de la souveraineté, c'est cette volonté de notre fondateur d'être complètement en contrôle de la technologie, dès le départ. C'est l'idée principale qui doit dominer. Il est très important de comprendre que, face aux lendemains qui chantent de la transformation numérique, de tous ces projets de digitalisation qui sont de fantastiques promesses pour les administrés, les citoyens, les élèves et pour tout le monde partout sur le territoire, il y a un certain nombre de domaines qu'il nous faut maîtriser avant de nous lancer dans cette quête fabuleuse. Cette quête, c'est celle d'une liberté et d'une autonomie complète dans la manière dont nous nous approprions ces technologies. Or, aujourd'hui, nous sommes dans une situation telle que nous devons nous poser la question suivante : finalement, est-ce nous qui dominons/maîtrisons cette technologie que nous adoptons au quotidien, ou bien est-ce elle qui, en retour et de manière un peu tortueuse, nous contrôle ou en tout cas nous domine ?

Voyons tout d'abord la définition de la souveraineté numérique qui comprend deux pans : la souveraineté des données et la souveraineté technologique.

La souveraineté technologique, c'est l'idée selon laquelle nous sommes aujourd'hui capables de produire la puissance technologique nous-mêmes, sans dépendre d'un tiers. Vous pouvez comprendre que cette quête est belle mais difficilement atteignable dans la mesure où, aujourd'hui, nombre de composants appartiennent à très peu d'entreprises qui peuvent les fabriquer et qui sont pour la plupart situées en dehors du territoire européen. Néanmoins, nous pouvons nous approprier ces éléments et décider de les assembler nous-mêmes pour pouvoir aller chercher une autonomie et une capacité de contrôle de cette technologie.

Le deuxième pan est la souveraineté des données. En la matière, notre choix est très clair : nous ne voulons faire aucun compromis sur la souveraineté des données. À partir du moment où nous considérons une donnée comme précieuse, personnelle ou stratégique, il est hors de question de faire quelque compromis que ce soit.



# Allocution de Sylvain Rouri, OVHcloud

Sylvain ROURI, Directeur exécutif d'OVHcloud

---

Par conséquent, la souveraineté numérique, c'est cette capacité à combiner une souveraineté technologique par laquelle nous reprenons le contrôle des instruments qui fabriquent la matière première ; et une souveraineté des données sur laquelle nous ne faisons aucun compromis.

Plusieurs éléments ont participé à la fourniture de cette souveraineté des données. Le RGPD<sup>1</sup> a été un acte extrêmement important. Il y a quelques années, le RGPD était un domaine finalement assez simple puisque la question était : où sont hébergées les données ? Depuis quelque temps, ce principe a été battu en brèche par un arrêt de la Cour européenne de justice<sup>2</sup> qui a dit que la manière dont le RGPD était appliqué n'était pas conforme. En effet, certains accords [comme le *Privacy Shield*] permettaient à des entreprises d'héberger sur le sol européen des données, mais aussi de les faire transiter voire de les envoyer en dehors du territoire européen en toute impunité, et parfois même sans le consentement ni même la connaissance des utilisateurs. Or, cette disposition n'est pas compatible avec le RGPD.

La raison pour laquelle le fait d'héberger, ou de localiser l'hébergement, sur le territoire français n'est pas suffisant, c'est parce que les données voyagent aujourd'hui. Les données sortent des lieux d'hébergement pour être traitées dans d'autres lieux d'hébergement, pour pouvoir en extraire d'autres données à d'autres endroits encore. Tous ces éléments participent à une confusion et à une perte de contrôle totale sur les données. C'est pourquoi nous souhaitons aujourd'hui affirmer, et le gouvernement a largement communiqué sur cette volonté également, notre volonté de nous attacher à ne faire vraiment aucun compromis sur la souveraineté des données quand il s'agit des données les plus stratégiques.

Je me mets à la place des collectivités territoriales, ou des responsables informatiques ou même des élus : qu'est-ce qu'une donnée stratégique ? Loin de moi l'idée de vous le dire, en revanche, je vous propose, comme c'est le cas dans nombre d'entreprises et d'organisations partout en Europe, de commencer à recueillir l'ensemble des applications que vous gérez, l'ensemble des données qui sont sous votre responsabilité, et de commencer à les classer.

Il y a des données transactionnelles que vous pouvez décider de considérer de peu d'importance, en revanche, il y a un certain nombre de données avec lesquelles il nous semble un peu délicat de faire des compromis, ce sont les données de santé, les données des élèves, les données financières et peut-être même un certain nombre de sites qui ont vocation à faire transiter des documents administratifs et pour lesquels il convient de redoubler d'attention.

La création de cette matrice est la première étape de reprise en main de cette trajectoire de digitalisation. Il est primordial que les associations, les organisations et les collectivités se dotent d'outils ou en tout cas réfléchissent en commun à ces données pour pouvoir ensuite prendre les meilleures décisions les concernant. Il existe aujourd'hui un certain nombre de labels de certification qui permettent aussi de comprendre, une fois que l'on a défini quels étaient les applicatifs les plus critiques, vers quelles solutions s'orienter.

Je voudrais faire ici un petit descriptif du *cloud computing* pour que tout le monde comprenne pourquoi il est important d'avoir cette connaissance technique. Le *cloud computing* est en fait la racine de toute la transformation digitale. Si une première vague de révolution technologique a été guidée par la croissance de la technologie des télécoms il y a des dizaines d'années, les années

---

<sup>1</sup> Règlement 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données)

<sup>2</sup> Arrêt du 16 juillet 2020 dans l'affaire C-311/18 ; communiqué de presse :

<https://curia.europa.eu/jcms/upload/docs/application/pdf/2020-07/cp200091fr.pdf>



# Allocution de Sylvain Rouri, OVHcloud

Sylvain ROURI, Directeur exécutif d'OVHcloud

---

qui sont devant nous sont celles à travers lesquelles le *cloud computing* va permettre l'ensemble de la digitalisation de tout un tas de processus et d'activités. Le cloud est donc à l'origine de nombre d'applicatifs que vous utilisez aujourd'hui.

Dans environ cinq ans, le marché du cloud dépassera le marché des télécoms<sup>3</sup>. On parle de 500 milliards de dollars d'ici à 2030 pour un marché qui est concentré entre les mains d'à peu près cinq acteurs, dont trois sont largement devant les deux autres. OVHcloud, seul acteur européen de taille mondiale, est aujourd'hui 8<sup>ème</sup> - je vous épargne les chiffres, c'est David contre Goliath !

Dans ce contexte, il est primordial de comprendre que le choix que vous faites en termes de cloud est extrêmement structurant pour la suite. Vous, ou certaines personnes dans vos collectivités et organisations, faites des choix pour des cloud. Le premier usage du cloud, qui est commandé et utilisé partout, ce sont les solutions SaaS (*Software as a Service*). Lors de la pandémie, vous avez peut-être déployé en urgence pour des administrés, pour des écoles, des solutions de vidéoconférence ou de travail partagé, et vous avez eu recours à des solutions SaaS. Elles sont très simples à acquérir, faciles à utiliser, elles s'installent très rapidement sur les postes de travail, qu'ils soient mobiles ou fixes, et elles permettent à tout un chacun une forme de continuité dans l'activité ou facilitent un certain nombre de démarches.

Aujourd'hui, le SaaS représente 90% du marché d'affaires du cloud. Le SaaS est enraciné dans un *cloud* et, par conséquent, le cloud qui distribue le SaaS que vous choisissez détermine aussi la manière dont la donnée qui y est traitée sera considérée. Or, dans nombre de situations, lorsque vous choisissez une solution SaaS, vous ne regardez pas quelles sont ses racines.

Quand j'interviens dans des écoles pour essayer d'acculturer les élèves sur ce sujet, je prends souvent l'exemple de la nourriture. Il y a quelques années, nous avons voulu, et plus encore aujourd'hui, reprendre le contrôle de ce qu'il y a dans nos assiettes. Je me surprends moi, fils de restaurateur, à scruter les étiquettes dans un magasin pour essayer de comprendre tous les produits chimiques et prendre une décision en disant « non, cela je ne vais pas le mettre dans les assiettes de mes enfants », ou « je ne vais pas le manger », ou « je veux du bio »... Il existe un certain nombre de labels. Comprendre le concept de souveraineté numérique et de racines du cloud, c'est aussi reprendre le contrôle. Il faut aller beaucoup plus loin que l'outil et son côté simple à acheter, facile à utiliser, rapide à déployer, pour comprendre exactement quelles sont ses racines et à quoi elles nous exposent.

Je ne ferai pas un exposé sur le FISA (*Foreign Intelligence Surveillance Act*) qui fait partie de l'ensemble du dispositif des lois extraterritoriales américaines qui permettent aux Américains de regarder les communications mais aussi les données de n'importe quel citoyen, où qu'il soit dans le monde, sans en passer par les autorités ou la justice locale. Mais cela a des conséquences. Je vous renvoie à des livres de témoins qui se sont retrouvés emprisonnés au moment de leur entrée aux Etats-Unis, parce que leurs mails avaient été fouillés et qu'un « case » avait été monté contre leur entreprises, tout simplement parce que les racines des outils utilisés permettent aux Américains de créer un certain nombre de situations qui peuvent rebalancer aussi certaines données économiques.

Il est primordial de comprendre ces racines. Nous vivons une époque qui nous démontre que des choix stratégiques de dépendance peuvent se retourner contre nous. Si l'on se projette dans

---

<sup>3</sup> "The European cloud market : key challenges for Europe and five scenarios with major impacts by 2027-2030", un rapport préparé par KPMG pour Talan SAS, InfraNum, OVHcloud et Linkt.



# Allocution de Sylvain Rouri, OVHcloud

Sylvain ROURI, Directeur exécutif d'OVHcloud

---

l'avenir de cette digitalisation et de ces lendemains qui chantent, il semble fondamental de s'en approprier le contrôle.

Je vous invite donc à exercer cette vigilance dans la manière dont vous décidez ou projetez votre transformation digitale, en regardant bien jusqu'au niveau des racines, pour que le produit qui en sorte tienne toutes ses promesses pour les usagers, qu'il vous permette de franchir une étape dans la digitalisation, mais qu'il garantisse aussi un niveau de sécurité et de compatibilité aux lois pour les utilisateurs et les citoyens.

Je tiens à préciser que notre propos n'est pas de dire qu'il ne faut pas prendre de solutions américaines ni chinoises, et qu'il faut prendre une solution française ou européenne. Parmi l'ensemble des données qui sont gérées, il y en a un certain nombre pour lesquelles il est possible de travailler avec des fournisseurs qui ne sont pas européens. Mais il y a un certain nombre de données avec lesquelles nous ne pouvons pas transiger.

En dehors du rappel à la loi, qui malheureusement n'impose pas de sanction, il y a aussi un risque réputationnel fort. Dans la presse la semaine dernière encore, un article dénonçait la manière dont Doctolib gérait les données de santé des Français. À mon avis, il y avait beaucoup de fumée et pas beaucoup de feu, néanmoins, on voit bien que c'est un sujet qui crispe tout un chacun. Je vous renvoie aussi aux promesses électorales de la dernière élection présidentielle sur l'importance de la souveraineté numérique. Et je vous invite également à regarder où étaient hébergés les sites des différents candidats - c'est très intéressant ! Il y a dire et faire, mais je ne donnerai aucun nom.

Il faut donc prendre le contrôle ; comprendre que les données simplement hébergées en France, ce n'est pas suffisant ; comprendre aussi que ces données vont voyager et que, le cas échéant, elles peuvent s'exposer. Si vous voulez être en contrôle et dominer cette technologie, il convient de regarder jusqu'au niveau des racines, et les racines, c'est le cloud.

Dernier point, un certain nombre d'alliances (la société « Bleu » et ce que nous appelons dans milieu du *cloud* « GoTha » pour Google-Thalès) se sont forgées pour traiter le sujet de l'extraterritorialité et retomber du bon côté de la loi. Je reviens à ma définition de la souveraineté numérique et à ses deux composantes : souveraineté des données et souveraineté technologique. Ces alliances sont des réponses juridiques à la souveraineté des données, sachant que nous attendons encore de savoir si les certifications SecNumCloud seront attribuées à ces sociétés (elles disent qu'elles vont l'avoir, mais pour l'instant ce n'est pas le cas). La souveraineté technologique en revanche n'est pas garantie ; le contrôle, savoir comment il est fait, être en mesure de le reconstruire et de le redistribuer à dessein, même s'il y avait pour X raisons, un abandon du suivi du software qui est utilisé par vos administrés, nous n'y sommes pas.

La souveraineté numérique, c'est la souveraineté des données et la souveraineté technologique. C'est bien les deux qu'il faut aller chercher, sans aucun compromis sur la souveraineté des données, notamment les plus critiques. Je vous invite à regarder plus loin dans vos choix, notamment de cloud, quelles sont les conséquences des racines des outils que vous projetez d'utiliser en SaaS. Même chose pour les applicatifs PaaS (*Platform as a Service*) que vous seriez amenés à orchestrer ; et bien sûr y compris aussi au niveau des infrastructures et du IaaS (*Infrastructure as a Service*).

La réponse à la question posée était donc « non ». Nous sommes ravis d'accompagner un certain nombre de collectivités en France et sommes à votre disposition pour vous accompagner dans ces trajectoires, vous guider et faire intervenir nos équipes dédiées, puisque OVHcloud a décidé de dédier plus de ressources sur les services publics partout en Europe que sur les entreprises privées.

Je vous remercie chaleureusement de nous avoir reçus.